



n 4, année 2012

Éditorial

2011, année riche en événements pour la commune, avec l'organisation de deux importantes cérémonies, qui nous permet d'accueillir de très nombreuses personnes et personnalités. Ces cérémonies ont démontré qu'une petite commune peut s'investir, grâce à la bonne volonté de sa population, dans la mise en place d'un événement dont la répercussion va bien au-delà des frontières communales. Un très grand merci à tous ceux qui ont apporté leur aide pour les travaux de nettoyage, peinture, décoration, fleurissement, installations, documentations, etc... et qui ont contribué à ces belles réussites.

2011, année du recensement, a vu de nombreuses naissances et des décès, des familles se sont installées et d'autres sont parties. La population de notre commune évolue comme le montre les résultats du recensement, évolution qui prouve que notre commune est bien vivante. Vivante et active, comme le confirme la vitalité des différentes associations qui participent à la vie et à l'animation de notre village. Que leurs actifs participants en soient remerciés.

2011, année de travaux, qui, comme chaque année, permettent l'entretien et le maintien en bon état de notre patrimoine. Voirie, logements, bâtiments, mémoire, loisirs sont concernés par ces travaux qui permettent de préserver notre cadre de vie. Effort important pour nos finances, certes, mais indispensable pour rendre notre commune agréable.

2011, année de réforme de l'intercommunalité, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales qui vise à réduire le nombre de communautés de communes et intégrer les communes isolées, le projet préfectoral fusionne la Communauté de Communes de l'Elle avec Saint-Lô Agglomération. Est-ce une bonne chose pour notre population ?

2011, année de crises, finances, révolutions en Tunisie, Libye, Egypte et Syrie, dette internationale et faillite de certains états membre de la Communauté Européenne, tous ces troubles ont un impact non négligeable sur nos vies quotidiennes et en auront encore pendant de nombreux mois.

En 2012, l'équipe municipale poursuivra ses efforts afin de maintenir un certain bien-être et une certaine douceur de vivre dans notre commune avec cette volonté d'entretenir les liens de solidarité et d'entraide qui ont été mis en évidence lors des manifestations de l'année dernière.

Le Maire
Marc DELAFOSSE

Le Conseil municipal...



Le budget et son utilisation...

→ Le budget 2011

Budget global de 208 692 € constant par rapport à 2010 (207 861 €), réalisé 132 218,81 € en dépenses et 149 574,56 € en recettes.

Budget 2011 **fonctionnement** : 141 319 € en augmentation de 11% par rapport à 2010 (126 603 €).

Budget 2011 **investissement** : 67 373 € en diminution de 17 % par rapport à 2010 (81 258 €).

Les dépenses réelles ont **augmenté de 37 %** par rapport à 2010, cette augmentation est due au report de participations financières des écoles des années précédentes et à l'organisation des cérémonies de 2010 (11 400 €).

Les recettes réelles ont **diminué de 4 %** par rapport à 2010, certains loyers n'ayant pas été encaissés (environ 6 000 €) en 2011, ils le seront en 2012.

→ Taux des taxes

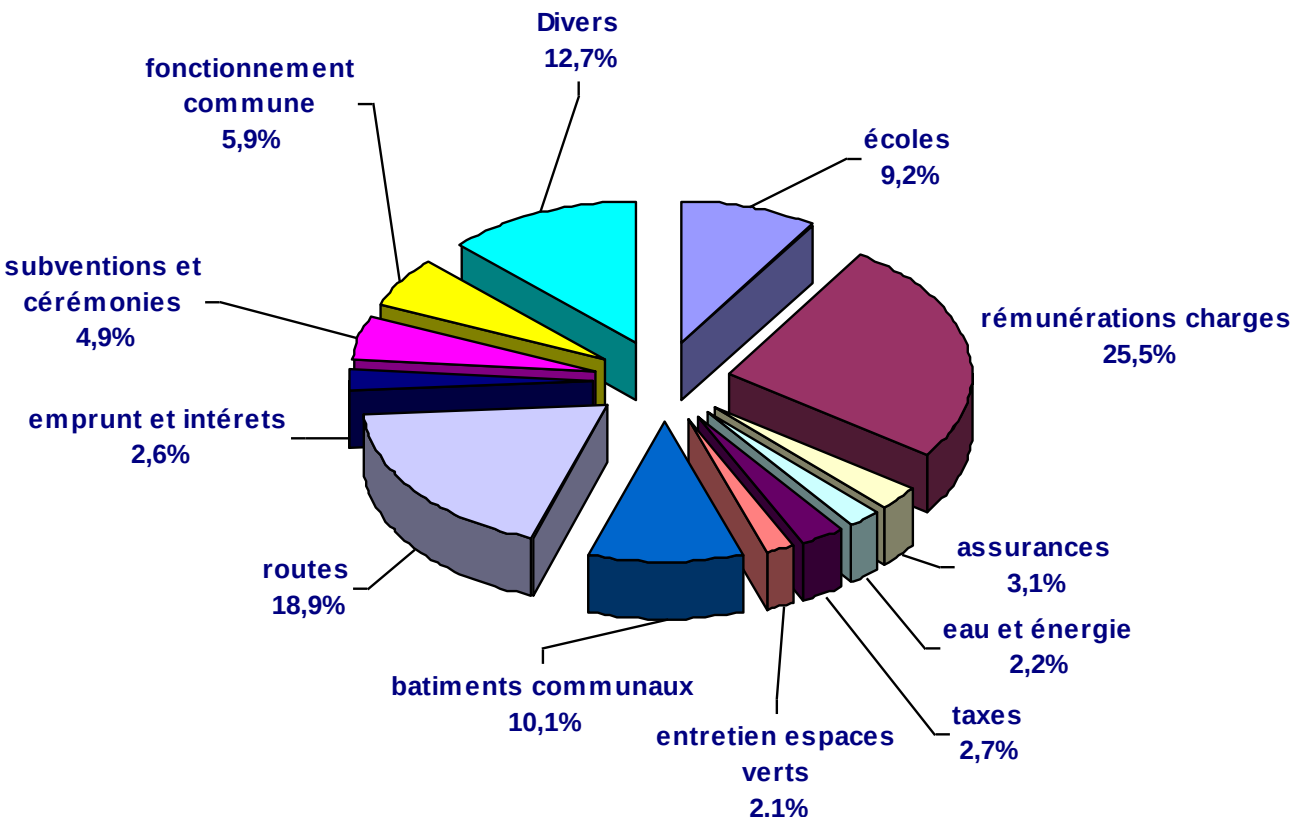
	2010	2011	2011 recalculé
Taxe habitation	5,15%	5,20%	11,77 %
Taxe foncier bâti	7,62%	7,70%	7,70%
Taxe foncier non bâti	20,00%	20,20%	21,18%
Taxe professionnelle	6,47%	6,53%	14,90%

Le taux d'imposition 2010 a été **revalorisé de 1 %**, et d'après l'état de notification n 1259 du Ministère du budget, recalculé afin de prendre en compte le transfert de la fiscalité départementale, régionale ainsi qu'une part des frais de gestion auparavant perçus par l'état.

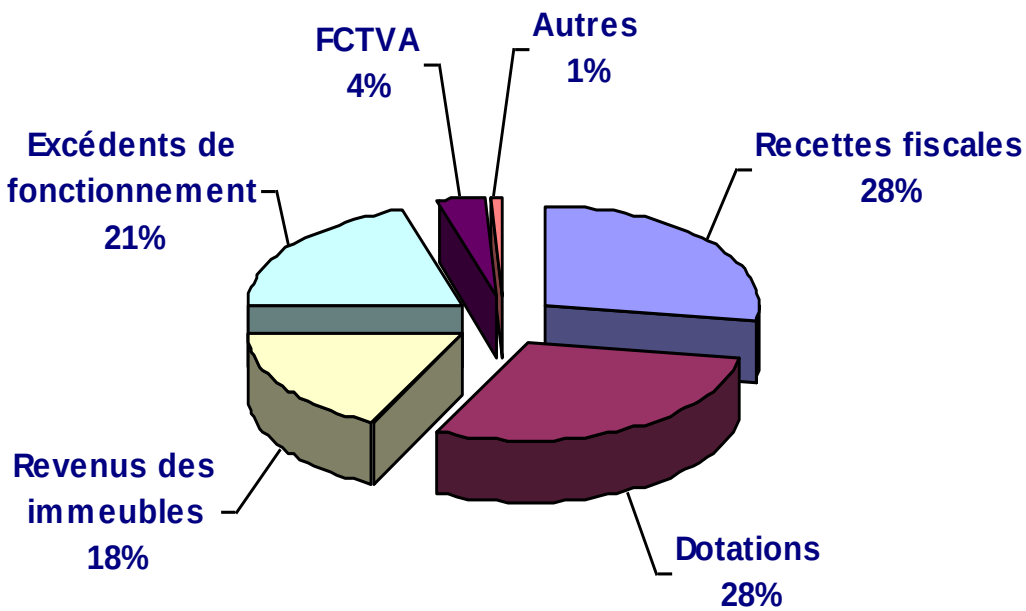
Cela explique les différences constatées entre les taux 2010 et les taux 2011.

Instauration d'une taxe d'aménagement (TA)

Une nouvelle taxe, en remplacement de la taxe locale d'équipement (TLE), est instituée et applicable à partir du **1^{er} mars 2012**. Elle est également destinée à remplacer la participation voirie et réseaux (PVR) à partir du 1^{er} janvier 2015. N'ayant aucune de ces taxes, la commune a décidée la mise en place de la TA sous peine de ne plus pouvoir l'établir dans les années à venir. Le taux a été fixé à 1 %, ce qui est le taux possible le plus bas.



Répartition des recettes 2011



Le budget global 2011, c'est :

208 692 € euros

Point sur les travaux réalisés en 2011

Voici quelques informations complémentaires sur les dépenses engagées par la commune l'an passé.

→ Réfection de la VC n°2 de « Gros Mesnil »

Les travaux, effectués par la **société GRENTE**, se sont élevés à **25 201,51 € T.T.C.**. Cette réfection était nécessaire puisque la dernière remise en état remontait à 1975. A l'époque, un emprunt de 105 000 F sur 15 ans avait été contracté auprès de la caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel.



→ Aménagement de l'emplacement de la stèle

L'arrière de la salle des fêtes a été choisi pour l'installation d'une stèle commémorative en l'honneur du **Sergent John SIMONETTI**, au lieu où ont été retrouvés ses restes. L'élaboration a été confiée au sculpteur **Xavier GONZALES**, qui a interprété l'écusson de la 2^{ème} DI. Le coût de cette sculpture est de 2 600 € HT, la plaque en bronze, achetée auprès de la **Sté ADEQUAT**, est de 637 € HT. L'aménagement du site confié à **Judicaël MAUQUET** représentait un montant de 266 € HT. Avec l'achat de mats et de drapeaux, le montant de l'aménagement se chiffre à **4 770 € TTC.**

Une sculpture évoquant le symbole de la 2^{ème} division d'infanterie américaine



Coup de chapeau particulier à nos anciens qui se sont fortement impliqués pour les opérations de nettoyage du village. Et leur bonne humeur était communicative. Une leçon de mobilisation pour les autres générations ! ...



→ Réparation du lavoir

Lors d'un accident de la route, une voiture a causé de gros dommages à notre lavoir. Des travaux importants ont été réalisés, la structure ayant bougé et il fallait refaire le mur au dessus de l'Elle et le pignon côté route. Pour un montant de **13 637,64 € T.T.C.**, les travaux ont été effectués par la **Sté Saint Amand Bâtiments**.



→ Rajeunissement et décoration du bourg

Les cérémonies de 2011 ont été l'occasion d'un **grand nettoyage du village**. Les murs de la salle des fêtes et de la Mairie, le parvis et les escaliers de l'église, les toilettes publiques et les trottoirs ont été nettoyés au « karcher ». Les rambardes du parking de la Mairie, les toilettes publiques, les murets, les portes de l'atelier et de la chaufferie, le panneau d'affichage ont été repeints. Le monument aux morts a aussi été nettoyé. Des réfections de maçonnerie dans l'église ont été réalisées.

Tout cela a été fait **par les bénévoles** du village qui ont donné beaucoup de leur temps.

Qu'ils en soient tous ici remerciés.



→ Rue John SIMONETTI

Encore et toujours des travaux de voirie, cette année il s'agit de la réfection de la rue John SIMONETTI, récemment classée VC n° 102 sur 200 m par le Conseil Municipal du 14 décembre 2011. L'estimation faite par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) est chiffrée à **25 300 € HT**. Un appel d'offre a été lancé pour les Communes de Communauté de Communes de l'Elle.



→ Logements communaux

Nos logements communaux se doivent d'être entretenus et maintenus dans un bon état de salubrité. Il y a toujours des travaux à effectuer. Cette année, il est prévu de changer les fenêtres et d'isoler, par un bardage extérieur, le logement « HARDEL », ainsi que trois fenêtres du logement « DOUCHIN » à la ferme de la Bigne.

Le montant des travaux s'élèverait à environ **10 000 € TTC** pour l'un et **4 000 € TTC** pour l'autre.

→ Assainissement du logement CHANAL

La dernière visite du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a mis en évidence un système d'assainissement incomplet, défaillant et en mauvais état ayant un impact permanent sur le milieu naturel. La mise en conformité doit être faite dans les 4 ans. Prévu pour 2012, le montant de l'installation est estimé à **5000,00 € TTC**.

→ Restauration de statues

Une statue de la **Vierge à l'enfant**, datée du **XV^{ème} siècle** et une statue de **Saint-Augustin** du **XIX^{ème} siècle** enfermées dans un placard depuis 50 ans, font parties des vestiges de l'ancienne église. Pour conserver ce patrimoine, histoire de notre commune, il est prévu de restaurer ces œuvres et de les remettre en valeur. Les statues ont été expertisées par le **Conservatoire des Antiquités et des Objets d'Art** de la Manche (CAOA), service dépendant du Conseil général, qui nous a donné le cahier des charges de restauration à transmettre aux différents restaurateurs. Le Montant des travaux est estimé à environ **10 000 €**. Il existe aussi d'autres vestiges de notre église avant sa destruction en 1944, leur mise en valeur, dans l'église ou sur le parvis est à l'étude. Le relevé précis de la **paramentique, avec photographies**, sera aussi réalisé en 2012 par nos soins.



Projets 2012

Près de **60 000 €** sont envisagés pour les travaux.

→ Accueil d'une nouvelle sculpture

Dans le cadre du **Symposium de sculptures** de Cerisy-la-Forêt, quelques œuvres sont placées dans les communes de la Communauté sur les chemins de randonnée. Nous n'avions que deux sculptures sur Saint Germain d'Elle. Une troisième a été mise en place le vendredi 03 juin, par Xavier GONZALES (organisateur du symposium de Cerisy la Forêt) et en présence de deux sculpteurs australien et coréen. Cette troisième œuvre en marbre de Savoie est signée d'un artiste Breton **Philippe ANDRE**. Cet artiste reconnu par ses pairs, a reçu une **médaille d'or** au concours du **meilleur ouvrier de France en 1979**. Maître artisan, il est aussi formateur.

Une **signalétique explicative** sera installée près de chaque sculpture au cours de l'année 2012. Cette installation va de pair avec l'édition et la distribution des nouveaux topoguides de la Communauté de Communes.



→ Réparation des cloches

Un problème de sonnerie de cloche a nécessité l'intervention de la **Sté BRIARD de Villedieu-les Poêles**. Le battant de la 2^{ème} cloche et son système de fixation étaient usés et commençaient même à endommager l'intérieur de la cloche. Le battant et sa fixation ont été remplacés pour la somme de **1 100,00 € T.T.C.**. De plus la Sté BRIARD nous a indiqué qu'il devrait y avoir un plancher de protection en dessous des cloches. Celui-ci n'ayant jamais été posé, il devrait l'être en 2012.

→ Réparation du logement du CCAS

(centre communal d'action sociale)

Madame Georgette CROCQUEVIELLE, locataire du logement du CCAS, ayant dû remplacer son **insert de cheminée** suite à un début d'incendie, le **conseil d'administration du CCAS** a décidé de prendre en charge la moitié du coût de cet insert (coût CCAS : **350,00 €**).

Des travaux d'entretien de la toiture ont également été réalisés sur ce logement. **L'EURL LEFORESTIER Willy** a réalisé les travaux de mise en place de cache-moineaux et de remplacement de gouttières (coût : 2 300,00 €).

→ Transport scolaire

Depuis la rentrée scolaire 2011, le Conseil général de la Manche souhaite **réduire le nombre d'arrêts de bus** pour le collège. Les arrêts de bus doivent être **sécurisés** avec une **signalisation** et un **emplacement réservé**. En accord avec les parents concernés, un **unique arrêt** pour Saint Germain d'Elle a été défini sur le parking de l'église. Les **aménagements** seront pris en charge par le **Conseil général**, sauf pour l'abri bus qui est à la charge de la commune. **L'arrêt de bus** prévu pour les **maternelles** et les **primaires** reste sur la **place de l'église**.

Les grands rendez-vous ...

- Le Conseil municipal convie nos aînés le **dimanche 25 mars**, au traditionnel **repas des « cheveux blancs »**. L'office religieux sera célébré la veille, à 11h00 en notre église.
- Cette année, la population est appelée aux urnes les 22 avril et 6 mai pour les **élections présidentielles** et les 10 et 17 juin pour les **élections législatives**.



→Départ de l'employée communale

Marie-Rose LELAIDIER, employée de la commune, a demandé une **mise en disponibilité** pour une durée de **3 ans**, à partir du **1^{er} décembre 2011**. L'entretien de l'ensemble des espaces verts a été confié à **Judicaël MAUQUET**.

Il reste à prévoir une solution de remplacement pour les travaux de nettoyage et d'entretien de la salle des fêtes, de la mairie et de l'église. Différentes solutions ont été étudiées pour son **remplacement en 2012**. La solution n'est pas fermement arrêtée pour le moment, les modalités sont recherchées tant dans l'aspect administratif et pratique que financier pour la commune.

→Recensement de la population 2011

En **janvier et en février 2011**, un recensement de la population a été réalisé sur la commune de Saint Germain d'Elle. Le recensement 2011 dénombre **213 habitants**.

Selon les calculs de l'INSEE (basés sur la moyenne de l'évolution de la population une période de 5 ans) c'est en fait officiellement **196 habitants** sont pris en compte pour la commune. Au précédent recensement nous comptions **188 habitants** (calcul INSEE).



État civil...

Les nouveaux habitants

3 nouveaux foyers en 2011

•**ABUNEI Nicolae et LENOIR-ABUNEI**

Barbara et leur fils **Joaquim** - La Boulotière

•**ANNE Yannick et Natacha** et leurs filles **Anne et Justine** - La Bigne

•**TIERCE Gérard et Annie**
- Le Hameau Dumont

Mariage

ANNE Yannick et Natacha - 10/12/2011

Départs de la commune

3 départs en 2011 :

•**BAUDRY Béatrice** et ses filles **Estelle et Christelle** - Le Hameau Dumont

•**BESNARD Gérard et Paulette**- La Bigne

•**MAHIEU Marie-Louise** - La Campagne



→Location de la salle des fêtes

Le Conseil municipal a décidé d'augmenter le tarif de **location de la salle des fêtes** de 20 euros, ce qui fait passer son coût de 150 à **170 euros**. De plus, désormais les frais de **chauffage** (50 euros) seront facturés à l'ensemble des locataires pendant la période d'utilisation du chauffage.



→Site Internet

Saint Germain d'Elle s'est doté depuis juin 2011 d'un site Internet.

N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques et les informations ou rubriques que vous voudriez y voir figurer. A découvrir de toute urgence si cela n'est pas déjà fait !

www.saintgermaindelle.com

Naissances

5 naissances en 2011 :

•**LETEMPLIER Jules** - 24/03/2011

•**ESNAULT Marion** - 16/05/2011

•**BRIENS Amandine** - 12/07/2011

•**CORGNET Max** - 25/10/2011

•**PAIN Jossua** - 27/12/2011

Ils nous ont quitté

2 décès en 2011 :

M. LAVILLE Emile

Le Carrefour aux Clercs-
8/01/2011

Mme JAVALET Simone

Les Youfs- 10/02/2011



A photograph of two golden vestments (chiton and chiton) displayed on mannequins, with a golden cross and a small table in front of them.



Les vitreaux



Les vitreaux de l'église du Saint Germain d'Orléans ont été réalisés par François CHAPUIS pour les Maquettes artistiques et aux Ateliers RENOIR pour l'exécution. Ils datent de 1950.



Récit de Cédric TERREE

→ **Drapeau des anciens combattants**

Le drapeau des anciens combattants est un emblème de commémoration des soldats qui ont servi la France lors d'une guerre. Le statut des anciens combattants de SAINT GERMAIN D'ELLE évoque leur participation au cours de la Seconde Guerre Mondiale et de la Guerre d'Algérie.

L'association de la commune compte **3 drapeaux représentatifs**. Le drapeau de la première Guerre Mondiale n'est plus représenté dû à la disparition de notre dernier « poilu ». Après 30 ans de loyaux services un nouveau drapeau de la Guerre d'Algérie vient d'être acquis et fut béni par le Père HERBERT le 18 juin 2011. Ce drapeau d'un cout de 900€ à été financé par la commune, par l'association des anciens combattants, et par le député Philippe GOSSELIN .



Le Père HERBERT bénissant le nouveau drapeau acquis en partie grâce au soutien du Député Philippe GOSSELIN.

Porte-drapeau, une mission hautement symbolique.

→ **Les porte-drapeaux**

Les porte-drapeau sont des personnes, **anciens combattants ou non**, qui assurent bénévolement lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de l'association. Cette mission est hautement symbolique puisque les porte-drapeaux rendent hommage, au nom de la Nation Française, aux combattants et aux disparus.

Nos porte-drapeaux sont :

- Mr **Roger LEVERT** pour le drapeau représentatif de la Seconde Guerre Mondiale
- Mr **Roland MASELINE** pour le drapeau de la Guerre d'Algérie.



→ Le drapeau des anciens combattants

Ce drapeau est créé sur la base de notre drapeau tricolore. Celui-ci est constitué d'un carré d'étoffe double de 90 cm en soie composé de 3 bandes égales, bleu, blanc et rouge. Sur chaque côté des mots en lettres d'or sont peints. "République française" pour un côté et "Honneur et Patrie" pour l'autre côté.

Nos drapeaux d'anciens combattants comportent en plus, des **franges et torsades** en fil d'or **sur 3 des côtés** de son pourtour.

Il porte également le nom de SAINT GERMAIN D'ELLE pour le lieu de la commune de l'association qu'il représente. L'écriture « COMBATTANT A.F.N » de l'association nationale des anciens combattants ainsi qu'un « **chapeau de brousse** » sur fond de **Croix d'Agadès** en son centre, caractérisant les anciens d'Indochine, de Madagascar et d'Afrique du Nord sont brodés en fil d'or.

Sur le revers on retrouve un écusson estampillé UNC avec une couronne de laurier entre le chapeau de brousse et le casque des opérations extérieures.



Le drapeau est tenu à l'aide d'un manche de 2 mètres appelé "**hampe**", terminé par un **fer de lance en bronze doré** avec un **cartouche rond** dans lequel est inscrit le **monogramme "R.F."**.

Le drapeau est surmonté, à la base de la couronne, d'une cravate tricolore à 2 pans de 100 x 20 cm portant les décorations.

Une **cravate de deuil**, de couleur noire, remplace la **cravate tricolore** lors d'obsèques.



→ Réforme des collectivités territoriales

Depuis plus d'un siècle, le développement de l'intercommunalité est un élément structurant du territoire et a toujours été soutenu par l'Etat. Plusieurs étapes sont venues conforter le **regroupement des communes en structures intercommunales**, la loi créant des types de groupements toujours plus intégrés.

Toutefois, plusieurs rapports émanant de la Cour des comptes, du Conseil économique et social et du Parlement ont relevé des insuffisances, des redondances et des dysfonctionnements de l'intercommunalité existante, d'où la nécessité pour l'intercommunalité de trouver un nouvel essor dans un **souci de simplification et de rationalisation**.

La loi n 2010-1563 du 16 décembre 2010 de refonte des collectivités territoriales a notamment pour objectif de rationaliser et de simplifier la carte intercommunale, en l'articulant autour de périmètres susceptibles de porter des **projets de territoires cohérents, vecteurs de dynamisme et de services rendus à la population** dans l'intérêt de tous.

Cette refonte de la carte intercommunale passe, dans un premier temps, par **l'élaboration d'un schéma départemental de coopération intercommunale** avant le 31 décembre 2011.

A partir du 1^{er} janvier 2012, s'ouvrira une période de 17 mois au cours de laquelle le Préfet disposera de pouvoirs temporaires accrus pour réaliser les projets définis.

Le **projet préfectoral du 02 mai 2011** prévoit la **fusion de Saint-Lô agglomération**, de la Communauté de communes de la région de Daye et de la Communauté de communes de l'Elle. Ces **trois communautés** sont situées dans un bassin de vie commun.

Le **Conseil municipal**, lors de sa séance du 06 juillet 2011, s'est prononcé, **à l'unanimité, contre le projet de fusion** concernant notre communauté, dans le **souci de conserver une cohésion du territoire de l'Elle, de son identité rurale et de préserver son patrimoine**.

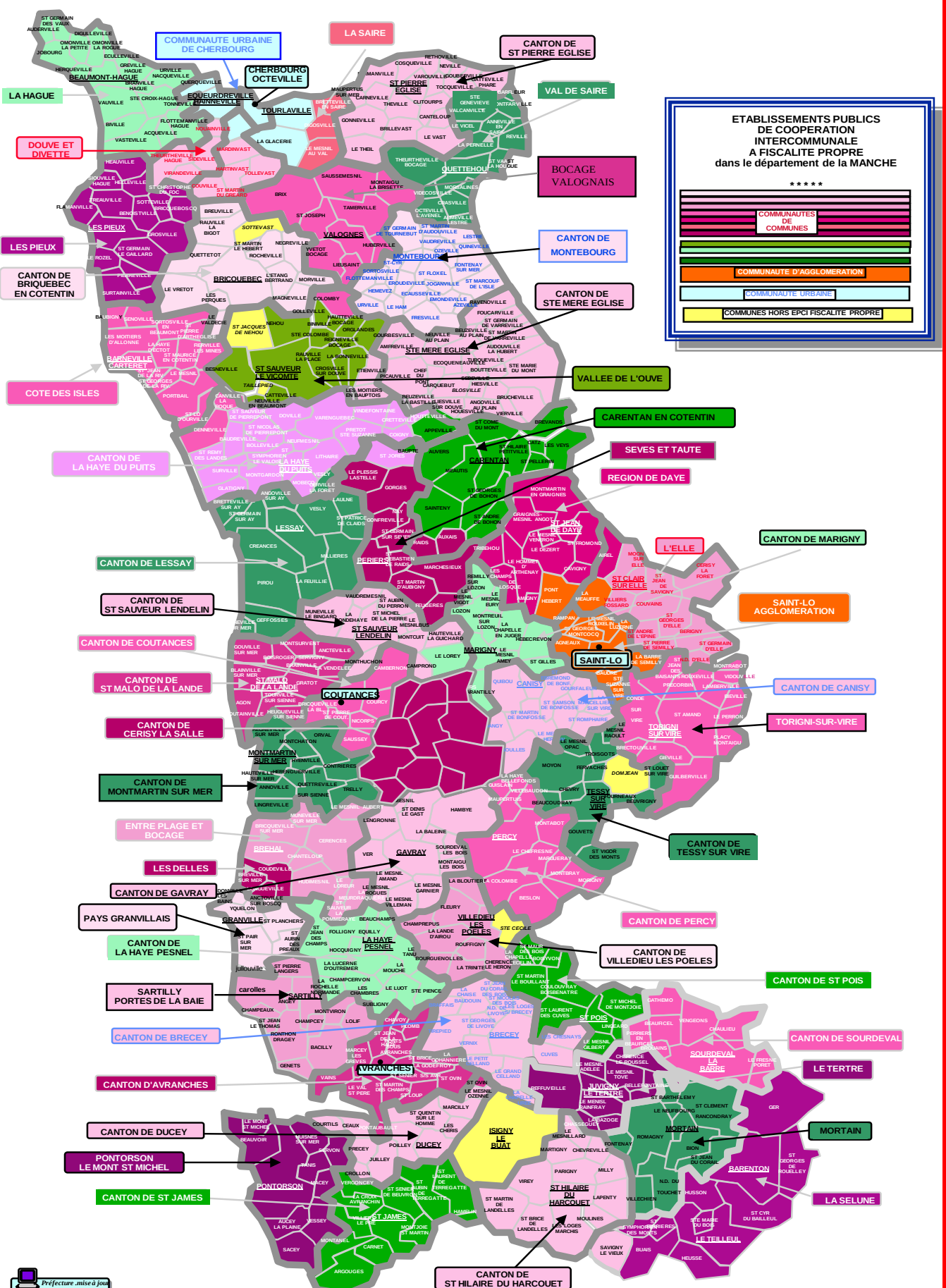
Le **Conseil communautaire** est beaucoup plus mitigé. En effet, la séance du 11 juillet 2011 a révélé une parfaite **égalité entre les voix** pour et les voix contre. Le résultat du vote motivé et l'ensemble des avis ont été transmis à M. le Préfet. Au vu des décisions prises par certains Conseils municipaux, il est clair que la population de la communauté sera inférieure au **seuil réglementaire** (soit < 5000 habitants).

Par conséquent, il n'y aura pas d'autre choix que de fusionner mais attendons la décision de la **Commission Départementale de Coopération Intercommunale**.

L'arrêté préfectoral du 21 décembre 2011, portant établissement du schéma départemental de coopération intercommunale, établi le schéma prévu pour la Communauté de communes de l'Elle, à savoir fusion avec Saint-Lô agglomération et la Communauté de communes de la région de Daye, sauf les communes de Tribehou et de Montmartin-en-Graignes.

La décision définitive sera prise fin 2013.

Elle sera peut-être différente de l'arrêt préfectoral puisqu'il existe un **projet de création d'une nouvelle Communauté d'Agglomération** regroupant tout ou partie de Pays Saint-Lois.







Kaléidoscope de l'année 2011



Nos associations...

→ Le comité des fêtes

Les rendez-vous de 2012 à noter

Dimanche **27 mai** : foire à tout

Dimanche **29 juillet** : méchoui

Samedi **24 novembre** : soirée du comité

Samedi **15 décembre** : venue du Père Noël

Contactez le comité des fêtes :

Christel DOUCHIN (tél : 02 33 57 95 42) ou

Emilie BLOT (tel : 02 33 56 52 24).



Ah ! aux tirages au sort des petits cadeaux de la journée méchoui on ne tombe pas forcément sur celui attendu ...

Les gourmets ont du se régaler...

Pour le badminton pas forcément besoin de terrain, par-dessus le fil à linge ce sera pareil ! Alors à quand le tournoi organisé par Renée ?



→ La rencontre des classes ...

Il est de tradition, de proposer une rencontre « **repas des classes** » organisé par le ou les cinquantenaires de l'année dans un restaurant. En 2011, ce moment convivial ne s'est pas tenu pour les années de naissance se terminant par 1 et par 6. Il sera réalisé en 2012 en y associant les années se terminant par 2 et 7.



→ Fit'Energy

L'association FIT'ENERGY a pour objectif la pratique de toutes activités visant à **l'entretien physique**, la **remise en forme**. Les activités proposées peuvent être pratiquées, par les **adultes** et les **seniors**. Depuis septembre 2011, 3 forfaits sont proposés :

- « annuel » avec 1 séance par semaine (lundi ou jeudi soir),
- « annuel » avec 2 séances par semaine (lundi et jeudi soir),
- « vacances » séance uniquement pendant les vacances scolaires

Pour les rejoindre, rendez vous à la salle des fêtes ou pour plus d'informations, contactez **Céline LELAIDIER** au tél : 02 33 05 66 56.

→ Les anciens combattants

Le président, Maurice LENEVEU, vous informe des dates à retenir pour honorer nos anciens combattants :

- ✓ 08 mai 2012, cérémonie à St Jean de Savigny et repas à St Germain d'Elle
- ✓ 11 novembre 2011 : cérémonie à Moon sur Elle.

Pour toutes précisions, le président est à votre écoute au
tél : 02 33 56 16 49.



→ Le « Club de l'amitié »

Retrouvailles ludiques tous les 3^{ème} jeudis de chaque mois de 14h00 à 19h00 à la salle des fêtes.

Contact : Renée DELABROSSE,
au n de téléphone 02 33 57 69 70